

**AIDE AUX GOLFEURS NGFGolf,
DANS LE CADRE D'UNE PRATIQUE SPORTIVE DE HAUT NIVEAU.
Saison 2015**

TEAM J'



NGFGolf, dont la culture place « Le sport au cœur de nos valeurs », a décidé d'octroyer une aide aux meilleurs golfeurs (titulaires d'une licence lien 1) des Golfs gérés par NGFGolf (club intégré ou accompagné.) Ce dispositif vise à promouvoir des résultats et un entraînement efficace, une visibilité des clubs, et à faciliter la prise en charge des frais supportés par les golfeurs au cours de leur saison.



Kenny Subrégis, joueur NGFGolf

LE SPORT AU CŒUR DE NOS VALEURS

NGFGolf SPORT

Conditions d'éligibilité

Pour prétendre à l'octroi de cette aide, les sportifs doivent :

- Etre âgés de 14 à 21 ans (né entre janvier 1994 et janvier 2001) – U15 à U21
- Etre licencié depuis minimum 1 saison dans un club sous gestion NGFGolf
- **Faire partie du TOP 30 au Mérite Amateur Jeune pour les moins de 16 ans (U16)**
- **OU faire partie du TOP 150 au Mérite Amatrice Dames et du TOP 250 au mérite amateur Messieurs**
- Retourner un dossier intitulé « Demande d'aide, Sportif Haut Niveau NGFGolf » complet avant le 30 avril 2015.

Un dossier type est envoyé à chacun des golfs, puis une copie à l'Association Sportive du Club. NGFGolf ne pourra être tenue responsable en cas de manquement des clubs lors de la transmission du dossier type aux golfeurs éligibles.

Montant et attribution de l'aide allouée

Le montant de l'aide alloué sera défini par la Commission « HAUT NIVEAU NGFGolf », il pourra varier **entre 500 € et 2200 € TTC** en fonction des critères suivants :

- Place au Ranking concerné au moment de l'étude du dossier (avril 2015),
- Résultats de la saison précédente,
- Projet sportif 2015 (dossier de demande d'aide).

NGFGolf et la Commission Haut Niveau restent souverains dans l'attribution des aides, de leur nombre et de leurs montants, sans avoir à justifier les critères d'attribution ou les paramètres ayant abouti à la décision.

Le jeune, son club et l'AS seront avertis de l'attribution ou non d'une aide et de son montant dans les 8 jours suivant la réunion d'attribution.

L'aide financière, voire l'accompagnement pédagogique et sportif sont attribués pour 8 mois, jusqu'au 31/12/2015.

Modalité de versement

Après instruction du dossier et sur décision de la commission d'attribution, **l'aide sera versée à l'Association Sportive du Club de la jeune/du jeune sélectionné(e)**. L'AS, par l'intermédiaire de son Président ou de son Trésorier, devra, dans l'année concernée (avant le 15/12/2015), **rendre compte à la commission ET au directeur du club d'origine, de l'utilisation de cette aide pour le joueur ou la joueuse concerné(e)**, sur présentation de justificatifs de frais, si nécessaire.

NB : Point d'étape lors de la Conférence Sport des Masters NGFGolf (5 et 6 octobre 2015.)

Pour un règlement par virement bancaire, joindre un RIB de l'Association.

Règlement par chèque, à l'ordre de l'AS, sinon.

PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

Documents à envoyer par lettre recommandée avec AR **AVANT LE 30/04/2015**

à NGF Golf – à l'attention de M. Pierre CHEVALLIER
✉ 7/9, rue Nationale 92660 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex

Cc par email (.pdf) aux adresses pchevallier@ngf-golf.com et cbordessolles@ngf-golf.com

1/ DOCUMENTS ADMINISTRATIFS & SPORTIFS :

- Lettre de motivation (Titre « **Document 1** : motivations ») ou un book de présentation (s'il existe)
- Une photo libre de droit (visage ou swing de golf) (versions papier et numérique)
- Lettre d'accompagnement signée du coach du joueur
- Planning sportif hebdomadaire, prévisionnel saison 2015
- Pour les sportifs inscrits en Pôle, fournir une attestation
- Photocopie de la licence sportive du club d'appartenance
- Attestation sur l'honneur engagement de l'athlète (des parents si l'athlète à moins de 18 ans) et du club (**Document 2**)

2/ DOCUMENTS FINANCIERS :

- Le bilan financier de la saison sportive 2014 (**Document 3**)
- Le budget prévisionnel de la saison 2015 (**Document 4**)

(avec précisions sur les frais de déplacements envisagés)

DOCUMENT 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ENGAGEMENT DU GOLFEUR (ou de ses PARENTS pour les mineurs) ET DU CLUB

- L'athlète ou son représentant légal, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis. Il s'engage à rembourser toute aide de NGFGolf si ces informations s'avéraient erronées.
- L'athlète NGFGolf s'engage à adopter à tout instant une attitude soulignant les valeurs prônées par NGFGolf : sportivité, fair play, performance, humilité et solidarité.
- L'athlète et l'Association Sportive de son club s'engagent à utiliser la subvention perçue pour la pratique en compétition, régionale et nationale, aux manifestations où il/elle est inscrit(e) ou s'inscrira.
- L'athlète bénéficiaire de la bourse 2015, ainsi que son club d'appartenance, s'engage à citer NGFGolf en toute occasion, lors des compétitions sportives, nationales ou internationales, et à l'occasion d'éventuels entretiens médiatiques.
- L'athlète s'engage également à apposer le logo NGFGolf sur son équipement de compétition, ou sur tout support (site internet) dont il aurait, dans son activité compétitive, la maîtrise.

**Signature de la/du Président(e)
de l'AS + cachet**

Fait à :

Le :..... / /

**Signature de l'athlète
et son représentant légal (mineurs),
précédée de la mention « lu et approuvé »**

Fait à :

Le :..... / /

DOCUMENT 3 - Bilan Financier saison 2014

Les justificatifs pourront être demandés par la commission d'attribution.

| NGFGolf, SPORT de HAUT NIVEAU | | | |
|--|--|----------------------------------|--------------------------|
| BUDGET ANNUEL JOUEUR/JOUEUSE | | | |
| Nom : | | Golf : | |
| Prénom : | | Licence n° : | |
| Année : | | Exercice passé | <input type="checkbox"/> |
| | | Budget prévisionnel | <input type="checkbox"/> |
| DEPENSES | | RECETTES | |
| DEPLACEMENTS | | SPONSORS | |
| Entraînements : | | Apports Financiers : | |
| Compétitions : | | Apport Matériel (valorisation) : | |
| Stages : | | | |
| EQUIPEMENT / MATERIEL | | AIDES FINANCIERES | |
| Clubs : | | Mairie et collectivités : | |
| Accessoires / petit matériel : | | Conseil général (Bourse) | |
| Frais HEBERGEMENT / RESTAURATION : | | Conseil Régional : | |
| <i>(liés à la pratique en compétition)</i> | | DRDJS : | |
| Hôtel : | | Association sportive (Club) : | |
| Restauration : | | Structure commerciale (Club) : | |
| AUTRES FRAIS | | Ligue : | |
| Médical : | | F.F.Golf : | |
| Licence / cotisation : | | Auto financement (parents) : | |
| Encadrement technique : | | Autres (préciser) : | |
| | | | |
| TOTAL CHARGES | | TOTAL RECETTES | |

NGFGolf SPORT

DOCUMENT 4 - Budget Prévisionnel saison 2015

| NGFGolf, SPORT de HAUT NIVEAU BUDGET ANNUEL JOUEUR/JOUEUSE | | | |
|---|--|----------------------------------|--------------------------|
| Nom : | | Golf : | |
| Prénom : | | Licence n° : | |
| Année : | | Exercice passé | <input type="checkbox"/> |
| | | Budget prévisionnel | <input type="checkbox"/> |
| DEPENSES | | RECETTES | |
| DEPLACEMENTS | | SPONSORS | |
| Entraînements : | | Apports Financiers : | |
| Compétitions : | | Apport Matériel (valorisation) : | |
| Stages : | | | |
| EQUIPEMENT / MATERIEL | | AIDES FINANCIERES | |
| Clubs : | | Mairie et collectivités : | |
| Accessoires / petit matériel : | | Conseil général (Bourse) | |
| Frais HEBERGEMENT / RESTAURATION : | | Conseil Régional : | |
| <i>(liés à la pratique en compétition)</i> | | DRDJS : | |
| Hôtel : | | Association sportive (Club) : | |
| Restauration : | | Structure commerciale (Club) : | |
| AUTRES FRAIS | | Ligue : | |
| Médical : | | F.F.Golf : | |
| Licence / cotisation : | | Auto financement (parents) : | |
| Encadrement technique : | | Autres (préciser) : | |
| | | | |
| TOTAL CHARGES | | TOTAL RECETTES | |

NGFGolf SPORT